

ASSEMBLEE
GENERALE

Distr.
GENERALE
A/2631
7 janvier 1954
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNICATION ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL,
LE 5 JANVIER 1954, PAR LE REPRESENTANT DE LA CHINE AUPRES
DES NATIONS UNIES, AU SUJET DES PRISONNIERS CHINOIS EN COREE

New-York, le 5 janvier 1954

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint un message signé par 1.008.149 citoyens de la République de Chine. Ces signatures forment 10 albums. Voici le texte du message de mes compatriotes :

"Nous, citoyens de la République de Chine, signons solennellement notre nom dans l'album qui accompagne la présente déclaration, pour témoigner que nous sommes unanimes à demander à l'Organisation des Nations Unies qu'en stricte conformité des dispositions de la Convention d'armistice de Corée, les séances d'explication des communistes aux prisonniers chinois en Corée prennent fin le 23 décembre 1953 au plus tard, et que tous les prisonniers de guerre qui auront refusé d'être rapatriés soient libérés avant le 22 janvier 1954.

"Nous espérons que l'Organisation des Nations Unies maintiendra ces principes avec une détermination soutenue, qui ajoutera à sa réputation et à son prestige."

Je vous prie de faire distribuer le texte de cette lettre comme document des Nations Unies aux délégations des Etats Membres et de placer les albums à la disposition de tous ceux qui voudront les consulter^{1/}.

Signé : Tingfu F. TSIANG,
Représentant permanent de la
Chine auprès des Nations Unies

^{1/} On peut consulter ces albums aux archives du Secrétariat.